Compte-rendu du rendez-vous avec le député de la 3ème circonscription Pascal Bois

Monsieur Bois a reçu notre délégation composée de :

Moi-même : **Marieke Mouzarine** (prof des écoles et déléguée syndicale FSU, élue en CAPD)

**Edwige Flamant** : (AESH et élue à la CCP des non titulaires FSU)

**Myriam Do Cruzeiro** : (AESH à l’école Pasteur de Méru en attente de renouvellement de contrat- fin de CUI)

Monsieur Bois nous a distribué le livret ministériel « Ensemble pour une école inclusive » et a écouté attentivement nos revendications :

-          La demande de renouvellement des personnes arrivées en fin de contrat CUI

-          Le problème des salaires des AESH dans l’Académie et des faibles quotités horaires

-          Le manque de reconnaissance de ces personnels

-          Les besoins en accompagnants des enfants notifiés par la MDPH

Il ne semblait pas du tout au fait de cette situation dans le département et s’étonne de ce paradoxe (non-renouvellements malgré de nombreux besoins). Il nous a indiqué qu’il s’entretiendrait à ce sujet avec le DASEN de l’Oise (Mr Crépin). Il a pris note des 17 personnes recensées par nos soins en attente d’un contrat.

Concernant la non-prise en charge de la mutuelle des agents de l’Etat, il affirme que cela se mettra en place avec la « mutuelle à 1 euro » d’Agnès Buzyn.

Il pense que le plan inclusion prévu par le gouvernement (2018-2022) a besoin encore de temps pour que cela se traduise par de véritables améliorations sur le terrain.

En tant que secrétaire à la commission « enseignement et éducation », il dit  soucier de ces questions. Le future rapporteuse pour les questions d’inclusion sera Madame Dubois.

Il dit avoir rejeté la proposition de projet de loi d’Aurélien Pradié (LR)-cf polémique de F.Ruffin- car elle était « nulle » et n’aurait apporté rien de plus que ce qui avait déjà été discuté par le gouvernement.

La discussion s’est élargie sur d’autres aspects de l’actualité politique (baisse des APL, revendications des gilets jaunes, ISF…). Nous avons pu exprimer nos désaccords et Monsieur Bois s’est évertué à défendre la ligne LREM en critiquant une certaine forme de « désinformation ». Par exemple, Monsieur Bois estime que « ce n’est rien 5 euros de moins d’APL sachant que les bailleurs doivent baisser les montants des loyers par ailleurs ». Il pense que les personnes vivant dans la précarité doivent parfois être éduquées à une meilleure gestion du budget de leur foyer. Nous nous sommes offusqués de ce discours « moralisateur ».

Nous avons remercié le député pour son écoute et les initiatives qu’il entreprendra pour faire avancer la cause des AESH de l’Oise.